

**Lettre d'informations-Mars 2024**  
**INSTITUT SCIENTIS, votre support réglementaire & scientifique**



INSTITUT  
SCIENTIS

INSTITUT SCIENTIS a le plaisir de vous transmettre son nouveau courriel réglementaire et scientifique de l'année, fondé sur l'holistique des compétences et connaissances de son équipe. Conscientes de l'importance de la qualité des données transmises, ses microbiologistes, toxicologue, chimiste œuvrent au quotidien pour vous apporter des informations précises et utiles.



A la Une !

**Le mois pour rencontrer INSTITUT SCIENTIS !**

Prenez rendez-vous dès à présent [contact@institut-scientis.fr](mailto:contact@institut-scientis.fr)

**INSTITUT SCIENTIS** sera présent aux TOXIDAYS à Marseille.

**Mercredi 20 & jeudi 21 mars 2024**

**INSTITUT SCIENTIS** est [sponsor](#) du Congrès Détergence à Paris

**Mercredi 27 & jeudi 28 mars 2024**

**INSTITUT SCIENTIS** sera présent à Paris aux journées réglementaires cosmétique COSMED

**Mercredi 27 & jeudi 28 mars 2024**

**Nouveaux webinaires !**

[Notification PCN : à la découverte du portail européen](#) (1h30) Mardi 12 mars 2024  
[Cosmétique, détergents, biocides, produits d'ambiance-Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (1h30) Jeudi 04 avril à 10h

[Nous contacter](#)

## Programmes des [Formations 2024](#) et [Webinaires 2024](#)

*Inscrivez-vous sans plus tarder !*

*Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion. INSTITUT SCIENTIS est un organisme de formation enregistré et certifié Qualiopi pour ses actions de formations. Cette certification vous permet une prise en charge par les organismes paritaires.*

### Règlementation

#### Cosmétiques

##### Publication du [manuel frontière](#) de la commission européenne

La nouvelle version 5.3 en date de novembre 2023 vient d'être mise en ligne.

Elle contient les deux nouvelles entrées suivantes :

- Section 3.5.8 - Colles/adhésifs destinés à fixer des articles tels que faux ongles, faux cils, bijoux sur dentaires, etc.
- Section 3.5.9 - Eyeliners magnétiques

##### En savoir plus ?

Suivez notre webinaire [Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

##### Confiez-nous l'évaluation de la sécurité de vos produits cosmétiques !

*Rédaction des DIP et rapports sur la sécurité- Evaluation spécifique des conditionnements-Constitution de bases de données personnalisées (Matières Premières-Conditionnements) -Création/Vérification des étiquetages et Conseils en matière de tests et d'allégations-Notification- Assistance réglementaire personnalisée.*

#### Biocides - Mélanges dangereux

##### RCP

Un résumé des caractéristiques du produit (RCP) standardisé est nécessaire lors de la demande d'autorisation d'un produit biocide.

L'ECHA a adapté le logiciel IUCLID pour permettre aux entreprises de préparer et de mettre à jour le RCP dans le cadre du Règlement n°528/2012 relatif aux produits biocides. Cette méthode rend obsolète le logiciel SPC Editor qui était dédié à cette fonctionnalité.

##### En savoir plus ?

[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h)

**Formation à distance ou en présentiel** Jeudi 23 mai et mardi 28 mai (deux ½ journées)

##### [Nouvelles classes de danger CLP](#)

L'INERIS a publié un focus sur les trois nouvelles classes de dangers pour la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ajoutées à l'annexe I du règlement CLP, par le Règlement n°2023/707.

Les nouvelles classes de danger concernées sont :

- Perturbateurs endocriniens (PE) :

\* pour la santé humaine

\* pour l'environnement

- Persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) ; très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
- Persistants, mobiles et toxiques (PMT) ; très persistants et très mobiles (vPvM)

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, les notifications PCN.

*Vérification de la conformité réglementaire-Stratégie de tests- Création/Vérification des étiquetages- Déclaration BioCID-Same product-Notification PCN-Formations- Assistance réglementaire et normative*

## Toxicologie

### [Genotoxicity evaluation of food additive titanium dioxide using a battery of standard in vivo tests](#)

L'utilisation croissante de nanoparticules de dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>) a suscité des inquiétudes quant à sa sécurité d'utilisation en tant qu'additif alimentaire. L'EFSA a considéré que celui-ci n'était plus sûr en raison de préoccupations liées à la génotoxicité.

Cet article traite de certaines études menées *in vivo* pour évaluer son potentiel génotoxique.

Les résultats indiquent que dans les conditions de cette étude, l'additif alimentaire TiO<sub>2</sub> n'a pas de potentiel génotoxique bien qu'il contienne une fraction de nanoparticules.

**Confiez-nous l'évaluation de la sécurité de vos produits.**

*Profils toxicologiques substances synthétiques et naturelles-Analyse de risque des impuretés-Elaboration des bases de données toxicologiques-Recherches et sélections de VTR-Marges de sécurité-Approches « weight of evidence », Read-Across et TTC-Analyse de risque des allergènes-Approche QRA2-Détermination des SED systémiques (produit unique et/ou exposition agrégée/populations cibles y compris les plus sensibles (enfants, femmes enceintes, peaux atopiques...))-Assistance réglementaire et normative*

## Microbiologie

### [Priorisation d'une liste de maladies infectieuses](#)

Une liste de maladies infectieuses prioritaires en France a été définie par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP). Pour mener à bien ce travail, la méthode retenue a été l'analyse décisionnelle multicritère recommandée par l'*European Centre for Disease Prevention and Control* (ECDC).

Formation accessible en replay

- [Microbiologie des produits cosmétiques](#) (3h30)

Webinaires accessibles en replay

- [Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)
- [Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)
- [Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

*Gestion de projets microbiologique-Stratégie de tests-Formations-Veille normative*

## Formulation-R&D

### **Les produits de maquillage**

Produits pour les yeux, les lèvres, le visage, les ongles, le corps...les produits de maquillage sont très nombreux. Les substances colorantes sont les ingrédients phares de cette classe de produits cosmétiques et donnent, comme l'artiste avec sa palette de couleurs, d'innombrables possibilités de créations destinées à l'embellissement et au bien-être du consommateur.

La formulation des produits de maquillage est très spécifique et bien en marge de la conception d'autres cosmétiques tels que les produits d'hygiène et de soin (gels douche, crèmes, ...).

En effet, les pigments génèrent des contraintes de stabilité supplémentaires et la transposition industrielle peut s'avérer délicate.

### **Découvrez notre nouvel article sur la formulation des produits de maquillage**

Après une présentation de certains termes afférents au maquillage, les grandes classes d'ingrédients constitutifs seront inventoriés. Puis l'appareillage sera abordé avant d'exposer les paramètres à prendre en compte lors de la formulation de ces produits.

Enfin, un focus sera effectué sur la formulation des rouges et brillants à lèvres.

[Lien d'accès](#) (en partenariat avec Cosmeticobs)

### **Pour en savoir plus ?**

[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)

[Formulation des produits cosmétiques](#) (3h30)

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)

**Agrément du ministère de la Recherche et de l'Innovation (CIR/CII) - Création de formules innovantes et exclusives - Optimisation de formules existantes - Stabilité et compatibilités contenant-contenu-Formations**

## **Environnement**

[IFRA white paper on selected criteria for supporting biodegradability statements pertaining to fragrance ingredients along the supply chain](#)

L'IFRA a mis en ligne un livre blanc relatif aux critères sélectionnés pour soutenir la biodégradabilité des ingrédients de parfumerie tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

*Assistance et conseil Allégations Environnementales - Loi Agec - Info-Tri*

## **Formations & Webinaires**

### **Webinaires [2024](#) Formations [2024](#)**

#### **Cosmétiques**

##### **Réglementation/BPF/Tests Europe**

[Les essentiels de la réglementation cosmétique européenne](#) (1h)

[Réglementation européenne cosmétique](#) (7h) **Formation à distance ou en présentiel** mardi 17 septembre et jeudi 19 septembre (deux ½ journées)

[Produits cosmétiques : allégations vs réglementation](#) (1h)

[Allégations – Réglementation & Tests](#) **Formation à distance** (3h30)

[Notification CPNP : déclarer votre produit en évitant les pièges](#) (1h)

[Comment rédiger une étiquette cosmétique conforme au Règlement n°1223/2009](#) (1h)

[Cosmétique, détergents, biocides, produits d'ambiance-Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (1h30) Jeudi 04 avril, replay ultérieur

[Test de sécurité et d'efficacité des produits cosmétiques : comment s'y retrouver ?](#) (1h)

[Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP](#) (1h)

[Composition parfumante au sein d'une évaluation de la sécurité cosmétique : comment gérer ?](#) (1h)

[Les essentiels des BPF cosmétiques \(ISO 22716\) et du bionettoyage](#) (1h)

[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

##### **Labels**

[Le panorama des labels écologiques des produits cosmétiques, détergents, désinfectants](#) (1h)

[Labels écologiques : Focus sur COSMOS](#) **Formation à distance** (2h)

### **Microbiologie**

[Microbiologie, conservateurs et produits cosmétiques](#) (1h)

[Microbiologie des produits cosmétiques](#) **Formation à distance** (3h30)

[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

### **Formulation**

[Formulation cosmétique : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Formulation cosmétique : comment optimiser son système conservateur ?](#) (1h)

[Formulation des produits de maquillage](#) (1h30)

[Formulation des produits cosmétiques](#) **Formation à distance** (3h30)

### **Réglementation internationale**

[Réglementation des produits cosmétiques : ASEAN et AUSTRALIE](#) (1h30)

[Réglementation des produits cosmétiques : USA-Canada-Mexique](#) (2h) Mardi 08 octobre

[Réglementation des produits cosmétiques en Israël](#) (1h)

[Règlementation des produits cosmétiques : Chine, Japon, Hong-Kong et Corée du Sud](#) (2h30)

[Réglementation des produits cosmétiques : Maghreb central, Pays du Golfe \(GSO\)](#) (1h30)

### **Biocides-détergents-virologie**

[Produits biocides : les exigences de la période transitoire](#) (1h) Jeudi 30 mai

[Les essentiels de la réglementation biocide européenne : Révisez avant le Congrès Biocides](#) Mardi 24 septembre (1h)

[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h) **Formation à distance ou en présentiel** Jeudi 23 mai et mardi 28 mai (deux ½ journées)

[Formulation détergents : de l'idée marketing au pilote industriel](#) (1h)

[Labels écologiques : Focus sur Ecocert Détergent](#) **Formation à distance** Mardi 19 mars (1h30)

[Virologie : Produits virucides d'hygiène cutanée et environnementale](#) **Formation à distance** (5h)

[Décryptage du microbiome : applications cosmétiques et biocides](#) (1h)

[Cosmétiques, biocides, DM, ... Les produits frontières existent-ils vraiment ?](#) (1h)

[Notification PCN : à la découverte du portail européen](#) (1h30) Mardi 12 mars 2024

[Cosmétique, détergents, biocides, produits d'ambiance-Etiquetage et allégations liés à l'environnement : décryptage et cas pratiques](#) (1h30) Jeudi 04 avril

[Le panorama des labels écologiques cosmétiques, détergents, désinfectants](#) Replay

### **Compléments alimentaires-Bougies parfumées**

[La réglementation des compléments alimentaires en Europe](#) (1h)

[Réglementation européenne des compléments alimentaires](#) **Formation à distance** (6h)

[Formulation et réglementation des bougies parfumées](#) (1h)

### **Droit des marques**

[Comment protéger et défendre sa marque ?](#) (1h)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

*Toutes nos formations et conférences en ligne sont accessibles en replay après la date de diffusion.*

*INSTITUT SCIENTIS est un organisme enregistré (n°11755465975) reconnu pour la qualité des formations dispensées et certifié QUALIOPi au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.*

INSTITUT SCIENTIS collabore depuis de nombreuses années avec Yves Tillet, président de TILLET EXPERTISE & BUSINESS, PharmD, AIHP, MSc, MBA, FTOPRA, Team-PRRC.



**Bureau** : 6, rue du Docteur Naudier 77400 LAGNY-SUR-MARNE (EU-Fr)

**Mob** : +33 (0)6 767 192 67

**Email** : [y.tillet@teb-health.com](mailto:y.tillet@teb-health.com)

[www.teb-health.com](http://www.teb-health.com)

Ce mois-ci, nous vous partageons la [lettre d'informations](#) du 26/02.

## FAQ du mois

### Cosmétiques

#### Quelles données faut-il impérativement demander à son fournisseur de conditionnement primaire cosmétique pour pouvoir en évaluer sa sécurité ?

Les informations importantes à recueillir pour tout matériau en contact avec le produit cosmétique (flacon, bouchon, ...) sont :

- La composition qualitative
- Les substances très préoccupantes selon le Règlement 1907/2006 (SVHC)
- La conformité relative aux métaux lourds selon la Directive 94/62/CE (somme plomb, cadmium, mercure et chrome hexavalent < 100 ppm)
- Et si disponible, une conformité au Règlement 1935/2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (et règlements afférents spécifiques)

*En savoir plus ?*

[Lignes directrices relatives aux informations emballage à collecter pour le DIP](#) (1h)

### Biocides

#### Qu'est-ce que l'annexe I du Règlement n°528/2012 relatif aux produits biocides?

L'annexe I dresse la liste des substances actives biocides dont le risque a été considéré comme faible en vertu du Règlement REACH n° 1907/2006 ou de la Directive n° 98/8/CE, des substances identifiées comme additifs alimentaires, des phéromones et autres substances chimiques dont la toxicité est considérée comme faible, telles que les acides faibles, les alcools et les huiles végétales utilisés dans les produits cosmétiques et les denrées alimentaires. D'autres substances actives peuvent y être ajoutées s'il n'existe aucune preuve de leur nature préoccupante.

*En savoir plus ?*

[Réglementation européenne des produits biocides](#) (7h)

**Formation à distance ou en présentiel** Jeudi 23 mai et mardi 28 mai (deux ½ journées)

Retrouvez le détail de nos prestations :

- [Prestations Europe](#)
- [Prestations International](#)

[Contactez-nous](#) pour vous accompagner dans la création de vos FDS, étiquettes biocides, détergents, bougies et parfums d'ambiance, notification PCN.

## Publications

### [Formulation des produits de maquillage](#)

« La formulation des produits de maquillage est très spécifique et bien en marge de la conception d'autres cosmétiques tels que les produits d'hygiène et de soin (gels douche, crèmes...). En effet, les pigments génèrent des contraintes de stabilité supplémentaires et la transposition industrielle peut s'avérer délicate. Termes usuels, ingrédients constitutifs, formulation : tour d'horizon de l'essentiel à savoir par Institut Scientis. »

Source : Observatoire des cosmétiques

Retrouvez toutes les publications d'INSTITUT SCIENTIS

<https://www.laboratoire-scientis.fr/publications.html>

## Rencontrez-nous !

- Mercredi 20 et jeudi 21 mars à Marseille aux **TOXIDAYS**
- Mercredi 27 et jeudi 28 mars à Paris aux journées réglementaires **COSMED**
- Mercredi 27 et jeudi 28 mars à Paris au **Congrès Détergence**, INSTITUT SCIENTIS Sponsor
- Mercredi 17 avril à Paris au salon **IN COSMETICS**
- Jeudi 13 juin à Paris FAQ MONTMARTRE (nombre de places limité [institut@scientis.fr](mailto:institut@scientis.fr))
- Mercredi 29 et jeudi 30 juin à Paris au salon **MAKE UP PARIS**
- Mercredi 25 septembre à Paris au salon **NATEXPO**
- Mercredi 16 et jeudi 17 octobre à Lyon au **Congrès Biocide**, INSTITUT SCIENTIS Sponsor
- Mercredi 16 octobre à Paris au salon **COSMETIC 360**
- Mercredi 20 et jeudi 21 novembre à Chartres au **Congrès Cosmétique**, INSTITUT SCIENTIS Sponsor
- Jeudi 28 et vendredi 29 novembre à Lyon au **Congrès de la Société Française de Toxicologie**

Et aussi sur rendez-vous dans nos locaux « Au cœur de l'Art & de la Science » à Montmartre !



Parce qu'Art & Science sont indissociables, IS'Art Galerie Montmartre abrite notre espace professionnel (bureaux et laboratoire de création scientifique) au cœur de la cité artistique parisienne.

Nous contacter



*La qualité des données transmises pour une amélioration de vos performances.*

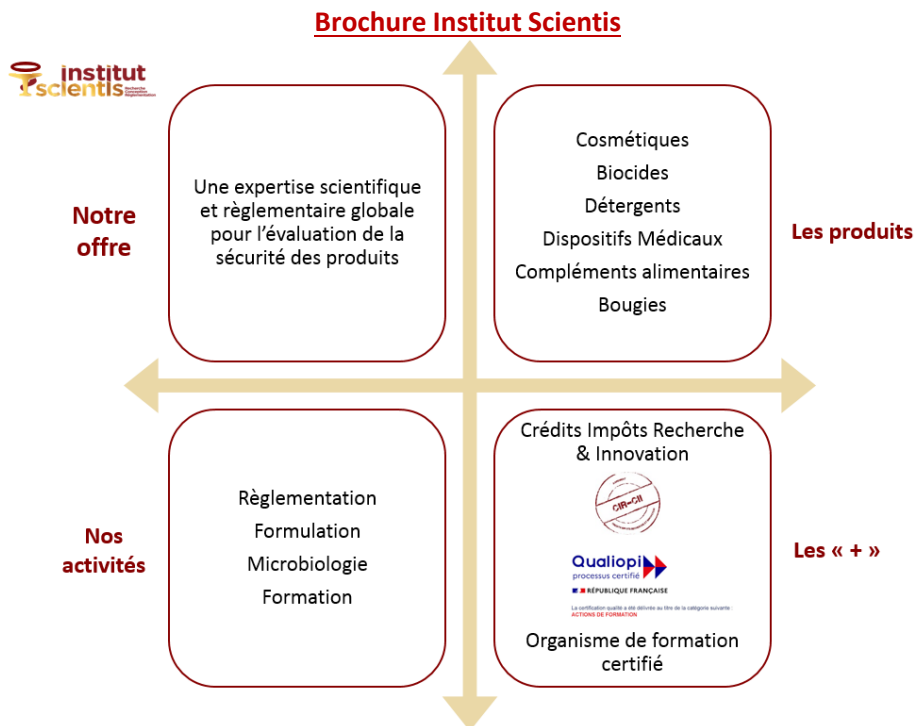


**INSTITUT SCIENTIS** est une société prestataire de services scientifiques spécialisée dans la réglementation, la microbiologie, et la conception de produits tels que les cosmétiques, les biocides, les détergents, les bougies. Sa principale activité est l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques (expert toxicologue ERT interne).

Ses domaines de compétence sont élargis à la rédaction des DIP, leur audit, la notification CPNP, la vérification des étiquetages, la veille normative. INSTITUT SCIENTIS assure au quotidien une hotline réglementaire et scientifique générale. Agréé par le Ministère de la Recherche (CIR/CII), leur laboratoire propose la création de formes galéniques adaptées aux attentes des services Marketing et en conformité avec les exigences réglementaires.

**INSTITUT SCIENTIS** est un organisme de formation enregistré et certifié QUALIOPi pour les actions de formations, reconnu pour la qualité des formations dispensées.

PARIS MONTMARTRE - [institut@scientis.fr](mailto:institut@scientis.fr) - [www.institut-scientis.fr](http://www.institut-scientis.fr)





Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'INSTITUT SCIENTIS, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

INSTITUT SCIENTIS ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. INSTITUT SCIENTIS ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

54 rue Lamarck 75018 PARIS - [institut@scientis.fr](mailto:institut@scientis.fr)  
Site internet : [www.institut-scientis.fr](http://www.institut-scientis.fr) / Téléphone : +33 (0)1 42 57 89 67

***Toute reproduction de cette lettre d'informations est interdite.***